



Jean-François Kunzi
président du SAEN

Notre système éducatif qui devrait anticiper et prévoir prend-il suffisamment en compte ce paramètre capital? Se donne-t-il les moyens de détecter précisément les élèves en difficulté et, par conséquent, de les dénombrier et de leur apporter toute l'aide nécessaire?

En raison des pressions sociales qui s'exercent, de plus en plus fortement, il n'est probablement pas facile d'être élève, aujourd'hui. Pierre Bourdieu l'exprime avec pertinence: «Le mythe du «don naturel» et le racisme de l'intelligence sont au centre d'un phénomène social, intimement vécu par les dominants, par-delà les différences éthiques ou politiques déclarées, qui fait de «l'intelligence», scolairement mesurée, le principe de légitimation suprême et qui impute la pauvreté et l'échec – dans une civilisation de la performance où il faut tout réussir – non plus à la paresse, à l'imprévoyance ou au vice, mais à la stupidité.»

Chez nous, comme dans la plupart des pays européens, on ne valorise pratiquement qu'une seule forme d'intelligence. Les études longues, sanctionnées par un titre, confèrent à celui ou à celle qui les a effectuées un prestige et une respectabilité indéniables. Mais garantissent-elles l'existence d'une véritable richesse humaine constituée par des sentiments comme la gentillesse, la bonté, la générosité, la compassio?...

On ne laisse guère de place aux autodidactes, à ceux qui ont suivi des parcours de formation atypiques. L'absence de considération, parce qu'elle conduit souvent à l'exclusion, s'avère lourde à supporter. Elle a sans doute constitué l'un des facteurs qui a mené Pierre Berégovoy, le dernier premier ministre de François Mitterrand, qui n'était porteur que d'un CFC, au suicide.

Je n'oublierai jamais la stupéfaction d'un collègue lorsque je lui ai appris qu'un de ses anciens élèves se trouvait à la tête

L'élève en difficulté: une fabrication de l'école

La difficulté, comme l'échec scolaire, résulte d'une construction sociale. Elle dépend d'abord du degré d'exigence défini, des dispositifs pédagogiques mis en place, de l'instrument d'évaluation employé et non pas de la nature de l'enfant.

La «fabrication de l'excellence scolaire» entraîne, fatalement, la construction de la difficulté.

Par définition et à l'évidence, un élève en difficulté, que ce soit au niveau des apprentissages ou de l'adaptation, est un élève qui doit être aidé selon des modalités diverses: dans ou hors de la classe, pédagogiquement ou psychologiquement...

d'une petite entreprise florissante et qu'il employait une dizaine de personnes. «Mais comment est-ce possible, il ne savait même pas compter!» Le jeune patron en question, conscient de ses lacunes, s'était, tout simplement, assuré les services d'un comptable.

Chacun de nous a pu le constater, personnellement, une fois ou l'autre: il n'est pas forcément aisé d'apprendre. Mais la difficulté constitue une composante normale de l'apprentissage. L'enseignant doit en être parfaitement conscient afin d'organiser les activités pédagogiques et de les graduer de manière à ce que ses élèves soient confrontés à cette difficulté normale et acquièrent ainsi, seuls, avec l'aide de leurs pairs ou du maître, des connaissances et des compétences nouvelles.

Mais ne rêvons pas. Nous rencontrons aussi des élèves – certains auteurs prétendent qu'ils représentent le quart de la population scolaire – qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas surmonter les difficultés normales, constitutives de l'apprentissage, dans des conditions habituelles et qui en souffrent parce qu'ils ressentent le regard que leur entourage porte sur eux comme un jugement, une dépréciation, une atteinte à leur dignité. Ils ne sauraient pourtant pas être tenus pour responsables de leur situation qui résulte de choix politiques dans le domaine de l'éducation!

Au sein de l'école publique qui veut promouvoir des valeurs comme la solidarité, la justice sociale, l'égalité des chances, le sort de cette catégorie d'élèves constitue

un véritable défi qu'il nous faut absolument relever.

Sommes-nous prêts à réexaminer et à changer les méthodes et les procédures d'apprentissage afin que les élèves puissent plus facilement donner du sens à leur travail?

Sommes-nous prêts à redéfinir clairement les programmes, les objectifs et le rôle de l'école, à modifier nos attitudes d'évaluation, à revendiquer de nouvelles structures et de nouveaux moyens?

«Pour ce qui est des objets considérés, ce n'est pas ce que pense autrui ou ce que nous conjecturons nous-mêmes qu'il faut rechercher, mais ce que nous pouvons voir par intuition, avec clarté et évidence, ou ce que nous pouvons déduire avec certitude. Ce n'est pas autrement, en effet, que s'acquiert la science. [...] Nous ne deviendrons jamais mathématiciens, par exemple, bien que notre mémoire possède toutes les démonstrations faites par d'autres, si notre esprit n'est pas capable de résoudre toutes sortes de problèmes; nous ne deviendrons pas philosophes pour avoir lu tous les raisonnements de Platon et d'Aristote, sans pouvoir porter un jugement solide sur ce qui nous est proposé. Ainsi, en effet, nous semblerions avoir appris, non des sciences, mais des histoires.» (Descartes: Règles pour la direction de l'esprit.) ■

¹ Philippe Perrenoud: La Fabrication de l'excellence scolaire: du curriculum aux pratiques d'évaluation.

Rencontre avec Thierry Béguin

Quelles mesures envisager pour rendre le métier d'enseignant attractif?

Pierre-Alain Favre

Attractivité et pénibilité du métier d'enseignant, tels ont été les deux thèmes principaux traités lors de la rencontre du 6 novembre dernier entre Thierry Béguin, chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC), et les syndicats SSP-enseignants et SAEN. Au terme d'un débat détendu et constructif, le conseiller d'Etat attend un catalogue des points noirs et des propositions de la part des deux associations du personnel, afin de prendre les mesures concrètes qui s'imposent pour améliorer le statut des enseignants dans le canton de Neuchâtel, en analysant leur faisabilité et fixant les priorités.

D'entrée de cause, le politicien a dit être conscient de la difficulté croissante des enseignants à gérer une classe, ceci

notamment pour palier les carences familiales, et le surplus de compétences et d'énergie que demande un pareil travail. Les protagonistes ont ensuite abordé quelques pistes, de manière à attiser la réflexion. Que ce soit dans notre canton, en Suisse ou même en Europe, on constate qu'une pénurie d'enseignants se profile un peu partout. L'activité est devenue dure, suffisamment en tout cas pour dissuader certaines vocations. On note aussi une diminution du nombre de postes complets, comme si une telle tâche ne pouvait plus être assumée sans porter préjudice à la santé de celui qui l'exerce.

Mesures d'accompagnement à définir

Il devient dès lors urgent d'augmenter l'attractivité de la profession, dans le but de pouvoir la « vendre » aux jeunes. L'aspect salarial a certes son importance,

mais il n'y a pas que cela. La compensation souhaitée ne concerne en rien une augmentation des vacances, comme cela a été accordé au reste de la fonction publique (ndlr. sous la forme de trois jours de congé supplémentaires). L'attente qui se dégage porte plutôt sur la recherche de mesures d'accompagnement, afin d'être mieux outillé pour palier un problème éducatif ou pour s'occuper des cas lourds qui, pour l'instant, procurent la fâcheuse impression d'être démuni face à l'adversité.

Prévention moins coûteuse

Deuxième constat, les collègues en situation difficile ont tendance à se retirer, à se renfermer sur eux-mêmes, au lieu de demander de l'aide. La présence d'une personne ressource dans l'école pourrait à ce titre sauver un certain nombre de situations. Cette forme de prévention serait sans doute moins coûteuse ■■■

Actualité syndicale

Indice 28, pas avant 2003

Lors de la rencontre du 8 mars 2001 avec le chef du DIPAC, certaines inégalités de traitement avaient été mises en exergue, notamment celle concernant l'indice horaire des maîtres enseignants dans les sections préprofessionnelles et terminales. Jusqu'ici, ils ont fonctionné à l'indice 30, alors que tous leurs autres collègues sont à l'indice 28. Depuis la dernière rentrée scolaire, ces maîtres ont été mis à l'indice 29 et il était prévu que dès 2002/2003, tout le monde serait à l'indice 28. Ce ne sera malheureusement pas le cas.

En effet, Thierry Béguin a expliqué que le grand geste fait par le Conseil d'Etat pour 2002 – à savoir une augmentation des salaires de 2% – ne pouvait pas être associé à cette mesure déjà fort onéreuse. D'ajouter: «Je subis des pressions auxquelles je résiste pour préserver les acquis des enseignants, notamment à propos de l'augmentation des effectifs. Je m'y suis toujours opposé, mon but étant de sauvegarder au maximum la substance en matière d'enseignement dans le

canton. «Dès lors, l'indice 28 sera introduit pour tout le monde en août 2003 seulement.

Bonne nouvelle pour le secteur professionnel

La discussion de mars 2001 avait également révélé des inégalités dans le secteur professionnel, notamment au CPLN (Centre professionnel du littoral neuchâtelois) à propos des heures de décharge. Dès le 1^{er} janvier 2002, le Conseil d'Etat a décidé d'appliquer dans cette école la réglementation qui prévaut au CIFOM (Centre intercommunal de formation des montagnes neuchâteloises), à savoir, une heure de décharge à l'attention des maîtres de classe à plein temps pour autant qu'ils aient un effectif d'au moins 15 élèves, et une demi-heure pour les maîtres en dual. Il en coûtera environ 400 000 francs, répartis entre l'Etat de Neuchâtel (200 000 francs), la Confédération et les communes (100 000 francs chacune).

Pierre-Alain Favre

que tous les remplacements liés à des problèmes de dépression ou autres. Troisième sujet de préoccupation, l'impression un rien sournoise d'être, en tant qu'enseignant, coincé dans un tuyau jusqu'à la retraite, avec la quasi-impossibilité d'en sortir. En effet, le métier n'offre que très peu de possibilités d'avancement.

Décharges pour raison d'âge

Dans ce contexte, la mobilité n'est pas non plus vue d'un très bon œil, puisqu'il suffit de changer de commune pour perdre sa nomination. Même à l'interne, la mobilité pose parfois quelques problèmes. Quatrième objet, un enseignant

qui entre tôt dans la profession devrait avoir la possibilité d'en sortir plus tôt également. Et dernier point, lequel est considéré comme LA priorité du moment, le dossier déchargés pour raison d'âge. Actuellement, seuls les enseignants à temps complet y ont droit. Les temps partiels se faisant de plus en plus nombreux, l'idée serait d'introduire un système de décharges proportionnel en fonction du nombre d'heures enseignées.

Pas d'a priori négatif

Au terme du débat, Thierry Béguin a déclaré ne pas avoir d'a priori négatif à l'égard de toutes ces préoccupations: «Il est toutefois indispensable de fixer les

priorités, de déterminer la faisabilité et de définir ce que ça coûte. J'aimerais un résultat concret, aussi modeste soit-il.» La discussion a tout de même laissé transparaître quelques éléments de réponse, entre autres la nécessité de trouver des mesures pour alléger la charge psychologique des enseignants, celle-là même qui entraîne des phénomènes de stress, de burn out ou de dépression. Il existe également une trentaine d'organismes capables de soutenir les enseignants. Le hic, c'est qu'ils sont souvent méconnus, voire carrément inconnus. En dresser la liste complète constituerait déjà un grand pas en avant.

Actualité

A propos du Sentier du temps

Dans L'Éducateur 10/2001, nous avons présenté le Sentier du temps, cette jolie aventure historique qu'il est possible de réaliser depuis la station finale du funiculaire La Coudre-Chaumont. Concepteur et coordinateur du projet, la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement (FEE) nous prie de signaler que des outils d'exploitation du sentier existent et sont à disposition des classes qui le désirent. Ce sont en particulier deux valises pédagogiques prêtées par l'ODRP.

Intitulée Sentier du temps, la première permet à l'enseignant de créer une copie miniature du sentier neuchâtelois sur un parcours qu'il choisira. Sur une échelle de 1 pas = 1 million d'années et à l'aide des piquets, des fiches et des figurines, il pourra parcourir son propre Sentier du temps avec sa classe et valoriser ainsi les particularités et l'évolution de sa région.

La seconde, Funi-Nature, contient le matériel pour découvrir non seulement le Sentier du Temps, mais aussi celui du Funi-Nature du point de vue des indices et des traces d'animaux,

des roches, des fossiles, des jeux et autres activités dans la nature. Ce choix est à considérer comme une base de référence pour un début d'apprentissage de lecture du terrain. Il donne à l'élève, et à l'enseignant néophyte en la matière, la possibilité de comparer ses propres découvertes avec ce matériel, afin de faciliter l'identification de ce qu'il peut rencontrer le long du chemin et d'aiguiser son sens de l'observation.

Complétant la valise Sentier du temps, cette deuxième valise permet d'animer d'un point de vue nature, histoire, préhistoire, géologie, fossiles et jeux le chemin parcouru.

Il existe une brochure Funi-Nature qui permet au visiteur du Sentier du temps d'acquérir informations et connaissances tout au long du parcours. Notons enfin que des animateurs ont été formés pour accompagner groupes et classes.

Leurs coordonnées peuvent être obtenues auprès de la FEE, route de Pierre-à-Bot 92, 2000 Neuchâtel, tél. 032 729 99 20.

Pierre-Alain Favre

Actualité

Course d'école: que voir dans la région du Locle?

Dans le dernier numéro de L'Éducateur, nous avons évoqué l'attrait que représentent les Moulins souterrains du Col-des-Roches pour les classes.

En raison du manque de place, nous n'avons pas pu préciser que ce site ne constitue de loin pas l'unique curiosité proposée dans la région. Depuis le Col-des-Roches, il y a possibilité de poursuivre jusqu'aux Brenets et de faire une balade du côté du

magistral Saut-du-Doubs. En ville du Locle, le Musée d'horlogerie du Château des Monts est lui aussi source de riches découvertes. Enfin, le Musée des beaux-arts, axé notamment sur l'estampe originale, propose une exposition permanente et des présentations temporaires régulières.

Pierre-Alain Favre